



**Sylvain ROBERT**  
Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

**Hôtel de Ville de LENS**  
17bis, Place Jean Jaurès  
62307 LENS Cedex

**Tél. 03 21 69 86 86**  
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotrecoute@mairie-lens.fr

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES  
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES  
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par M. GONZALEZ  
Directeur territorial  
Réf. MG/TP

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**AFFICHE EN MAIRIE LE 8 FEVRIER 2018**

=====

**SEANCE DU 7 FEVRIER 2018 A 18 H 00**

=====

L'an deux mille dix-huit, le 7 février, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 1<sup>er</sup> février 2018.

**Etaient présents :** MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, DAUBRESSE, Mme VINCENT, M. MARONI, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes LEFEBVRE, AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, M. DELSERT, Mme DAUTHIEU, M. MAZURE, Mmes DELPORTE, DELELIS, MM. GAYANT, MILLET, Mmes BRETON, POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL, BOUKERCHA, Mme BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC, MANKOU (ayant donné pouvoir à M. HANON jusqu'à son arrivée avant l'examen et le vote de la délibération n°6).

**Etaient excusés :** Mme FLAMENT ayant donné pouvoir à M. DELSERT, Mme BOURDON ayant donné pouvoir à M. MAZURE, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme LEDENT ayant donné pouvoir à Mme DAUTHIEU, M. RUDYNSKI ayant donné pouvoir à Mme VINCENT, Mme TIMME ayant donné pouvoir à M. MILLET, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BOEYKENS ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL, Mme CHOCHOI ayant donné pouvoir à M. MARONI.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Hélène CORRE, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2018  
COMPTE-RENDU

ଝଝଝଝଝଝ

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 13 décembre 2017.

⇒ *Adopté à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

⇒ **rapport n° 1** : DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 31

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 6 (M. DUCASTEL, Mme BLOMME, MM. NORMAND, SION, Mme BOEYKENS, M. BABIC)

⇒ **rapport n° 2** : STATIONNEMENT REGLEMENTE – REMBOURSEMENT DES CARTES VILLE  
(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

**Avis favorable de la commission finances**

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 3** : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN DANS LE CADRE DE PRESTATIONS POUR LA DETECTION ET LE GEO-REFERENCEMENT DES RESEAUX ENTERRES SENSIBLE ET NON SENSIBLE

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

**Avis favorable de la commission finances**

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 35

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 2 (Mme BLOMME, M. SION)

⇒ **rapport n° 4** : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN DANS LE CADRE DE L'ACHAT DE PAPIER

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : .....35

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 2 (Mme BLOMME, M. SION)

⇒ **rapport n° 5** : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LENS ET LE REPRESENTANT DE L'ETAT POUR CHANGEMENT D'OPERATEUR EXPLOITANT LE DISPOSITIF DE TRANSMISSION PAR VOIE ELECTRONIQUE DES ACTES DE LA COLLECTIVITE AU CONTROLE DE LEGALITE

(Rapporteur ; Monsieur Sylvain ROBERT)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

### DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

⇒ **rapport n° 6** : PERSONNEL : REFERENT DEONTOLOGUE - CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PAS-DE-CALAIS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 7** : PERSONNEL : CONVENTION AVEC LE CNFPT POUR LES ACTIONS INTRA

(Rapporteur ; Monsieur Jean-Pierre HANON)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 8** : PERSONNEL – POSTE DE RESPONSABLE JEUNESSE CONTRACTUEL

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

La mention « et des Sports » sera retirée du paragraphe 3 alinéa 1 avant envoi au contrôle de légalité.

### Avis favorable de la commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

### DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

⇒ rapport n° 9 : ADHESION A L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANCAIS  
(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

### Avis favorable de la commission finances

### Avis favorable de la commission services à la population

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ rapport n° 10 : CONTRAT DE VILLE 2015/2020 – PROGRAMME D' ACTIONS 2018  
(Rapporteur : Madame Cécile BOURDON)

En l'absence de Mme BOURDON, c'est M. MARONI qui a rapporté la délibération.

### Avis favorable de la commission finances

### Avis favorable de la commission services à la population

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 33  
Contre : ..... 0  
Abstention : ..... 4 (Mme BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC)

⇒ rapport n° 11 : PISCINE OLYMPIQUE MUNICIPALE – DISPOSITIONS PERMETTANT LE REMBOURSEMENT DE TITRES AUX USAGERS  
(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

### Avis favorable de la commission finances

### Avis favorable de la commission services à la population

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

### DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

⇒ rapport n° 12 : PLAN DE DESHERBAGE ALTERNATIF – SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE  
(Rapporteur : Monsieur Didier GAYANT)

### Avis favorable de la commission finances

### Avis favorable de la commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 13** : DESIGNATION D'UN MAITRE D'OUVRAGE UNIQUE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET BHNS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

**Avis favorable de la commission finances**

**Avis favorable de la commission travaux**

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 33

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 4 (Mme BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC)

#### DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

⇒ **rapport n° 14** : CESSION A LA SOCIETE COOPARTOIS DES TERRAINS D'ASSIETTE DE SON OPERATION DE CREATION DE LOGEMENTS RUE DU TRAITE DE WESTPHALIE

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

**Avis favorable de la commission finances**

**Avis favorable de la commission travaux**

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 33

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 4 (Mme BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC)

⇒ **rapport n° 15** : CESSION AU CENTRE HOSPITALIER DE LENS D'EMPRISES INCLUSES DANS L'ASSIETTE DU FUTUR CENTRE HOSPITALIER

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

**Avis favorable de la commission finances**

**Avis favorable de la commission travaux**

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 34

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 3 (Mme BLOMME, M. SION ; M. DAUBRESSE ne prend pas part au vote)

⇒ **rapport n° 16** : ACQUISITION AUPRES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD-PAS-DE-CALAIS D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER NON BÂTI SIS A LENS RUE PAUL BERT  
(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

Au paragraphe 2 alinéa 4 de la délibération, il a été mentionné par erreur le numéro « 32 » de la rue Paul Bert en lieu et place du numéro « 132 » de cette même rue. La délibération sera modifiée avant envoi au contrôle de légalité.

**Avis favorable de la commission finances**  
**Avis favorable de la commission travaux**

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 35  
Contre : ..... 0  
Abstention : ..... 2 (Mme BLOMME, M. SION)

⇒ **rapport n° 17** : ACQUISITION DE PLEIN DROIT D'UN BIEN SANS MAÎTRE ET ACCEPTATION D'UNE DONATION CONCERNANT DEUX TERRAINS SIS A LENS, RUE CASIMIR BEUGNET ET RUE VICTOR HUGO  
(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

C'est M. DECOURCELLES qui a rapporté la délibération en lieu et place de M. POCHON.

**Avis favorable de la commission finances**  
**Avis favorable de la commission travaux**

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 18** : DENOMINATION DE LA FUTURE VOIE DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE TRAVERSANT LE SECTEUR DU STADE BOLLAERT-DELELIS  
(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

**Avis favorable de la commission travaux**

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 19** : PROJET D'INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE NOUVELLE VOIRIE TRAVERSANT L'ANCIEN SITE DE LA SOCIETE NEXANS  
(Rapporteur : Madame Laure MEPHU N'GUIFO)

**Avis favorable de la commission travaux**

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 20** : RENOVATION DU QUARTIER DE LA GRANDE RESIDENCE – OPERATIONS PLURIANNUELLES D'INVESTISSEMENT – CREDITS DE PAIEMENT

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 35  
Contre : ..... 0  
Abstention : ..... 2 (Mme BLOMME, M. SION)

#### DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

⇒ **rapport n° 21** : BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2018

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 28  
Contre : ..... 2 (Mme BLOMME, M. SION)  
Abstention : ..... 7 (Mme POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL, BOUKERCHA, Mme BOURKISS, M. NORMAND, Mme BOEYKENS, M. BABIC)

⇒ **rapport n° 22** : BUDGET PRIMITIF 2018 - CONTRIBUTIONS DIRECTES – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 33  
Contre : ..... 2 (Mme BLOMME, M. SION)  
Abstention : ..... 2 (MM. NORMAND, BABIC)

⇒ **rapport n° 23** : ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 24** : PLAN DE RELOCALISATION DES PERSONNES REFUGIEES – REVERSEMENT D'UNE SUBVENTION PERCUE

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

C'est M. MARONI qui a rapporté la délibération en lieu et place de M. HANON.

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 25** : GARANTIE D'EMPRUNT A MAISONS ET CITES SOGINORPA POUR UN MONTANT DE 4 607 827,00 €

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

C'est M. DECOURCELLES qui a rapporté la délibération en lieu et place de M. POCHON.

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : .....28

Contre : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

Abstention : ..... 7 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mmes BOURKISS, BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC)

⇒ **rapport n° 26** : GARANTIE D'EMPRUNT A LA SOCIETE REGIONALE DES CITES JARDINS (SRCJ) POUR UN MONTANT DE 2 437 511,29 €

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

C'est M. DECOURCELLES qui a rapporté la délibération en lieu et place de M. POCHON.

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : .....28

Contre : ..... 2 (M. DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

Abstention : ..... 7 (Mme POSMYK-VAIRON, M. BOUKERCHA, Mmes BOURKISS, BLOMME, MM. NORMAND, SION, BABIC)

⇒ **rapport n° 27** : INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU TRESORIER

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

#### Avis favorable de la commission finances

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*



⇒ rapport n° 28 : QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 2 février 2018, M. DECOURCELLES a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 7 février 2018 :

**Question 1 (M. DECOURCELLES) :** Monsieur le maire, vous n'êtes pas sans savoir qu'ENEDIS a débuté l'installation des nouveaux compteurs électriques connectés LINKY sur notre commune. Cette mise en oeuvre interroge de nombreux lensois, inquiets pour leur santé ou interrogatifs sur les raisons sur cette décision politique du gouvernement Valls. Alors que le gouvernement actuel parle d'économie quotidiennement, plus de 5 milliards d'euros seront dépensés pour cette action. Pouvez-vous m'indiquer quelles mesures compte prendre la municipalité sur ce dossier pour répondre à ces craintes ?

⇒ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Par mail en date du 5 février 2018, M. SION a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 7 février 2018 :

**Question 1 (M. SION) :** Quelles actions concrètes la Ville de Lens compte-elle mener pour tenter d'influer sur la venue de la Joconde à Lens ?

⇒ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

La séance est levée à 21 heures 03.